



Fiche conseil n°1 : Mon animal va être opéré

Dr BOUVRESSE et Dr FREY

Mon animal va être opéré

Votre animal doit subir une intervention chirurgicale chez nous, comment cela va il se passer ?

Le matin de l'intervention, vous avez RDV pour déposer votre animal. Celui-ci doit être **à jeun** depuis la veille 22H : retrait de la nourriture, mais l'eau est laissée à disposition.

- Si vous n'êtes jamais venu chez nous :
 - A votre arrivée, une infirmière ou le vétérinaire va créer votre dossier et celui de votre animal
 - Vous serez reçu avec votre animal en consultation pour que celui-ci soit examiné, ausculté et pesé afin de vérifier qu'il est apte à subir l'intervention et que celle-ci soit bien recommandée pour lui : à ce moment, n'hésitez pas à poser toutes vos questions concernant l'intervention qu'elles soient d'ordre techniques ou financières (un devis peut vous être imprimé sur simple demande)
- Si vous êtes déjà venu chez nous
 - A votre arrivée, une infirmière ou le vétérinaire va vérifier vos coordonnées, le poids de votre animal et le motif de l'intervention
 - Si l'objet de l'intervention n'a pas été évoquée lors d'une précédente consultation ou que vous avez des questions avant l'intervention vous serez reçu par un vétérinaire, n'hésitez pas, nous sommes là pour vous répondre.

Votre animal sera installé en box individuel en attendant son passage au bloc opératoire, ainsi qu'après son réveil.

Pour l'intervention, une anesthésie générale est pratiquée : pour cela un cathéter sera mis en place au niveau d'une des pattes avant, vous constaterez en récupérant votre animal une zone de tonte des poils à cet endroit et éventuellement un pansement. Une fois endormi, il sera intubé afin de poursuivre l'anesthésie dans les meilleures conditions possibles (anesthésie gazeuse).

Après l'intervention, votre animal sera sous surveillance d'une infirmière ou d'un vétérinaire jusqu'à son réveil complet. Vous pouvez prendre de ses nouvelles par téléphone à partir de 14H, un rendez-vous pour sa sortie vous sera alors fixé.

Lors du rendez-vous de sortie, les consignes post-opératoires vous seront délivrées, ainsi que d'éventuels rendez-vous de contrôle ou de retrait des fils. Là encore n'hésitez pas à poser toutes les questions que vous avez.

Le soir de l'opération, vous pouvez proposer un repas léger à votre animal à partir de 20H, ainsi que de l'eau à boire en petite quantité

Sachez que nous restons joignables au 06 01 99 58 63 24h/24 si le moindre évènement vous semblant suspect se produisait après l'intervention, ou pour toute question.